

Programme Au Pair

CONSIGNES INSCRIPTION



Cher(e)
Candidat(e),

Merci de l'intérêt
que vous portez
à **Work Overseas**.
C'est le début d'une
nouvelle aventure
à l'étranger :-)

Devenir bilingue via une immersion totale dans un nouveau pays ! Félicitations pour cette initiative ; nous allons faire le maximum pour vous permettre de réaliser votre rêve !

Pour cela, nous vous invitons à lire soigneusement les consignes ci-dessous, afin de nous envoyer un dossier de qualité, facilitant les possibilités de placement. Nous vous conseillons au préalable de vérifier attentivement sur notre site les conditions du programme.

Toutefois, en cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter.

Dès réception de votre dossier, nous reviendrons alors vers vous dans les meilleurs délais.

Nous vous remercions par avance de votre confiance.

A très bientôt :-).

1^{ère} étape

Préparation du dossier d'inscription

Si vous souhaitez vérifier au préalable votre éligibilité, vous pouvez nous contacter.

Les dossiers envoyés complets sont traités plus rapidement. Pour cela, nous vous invitons à réunir au préalable tous les documents nécessaires à votre dossier :

OBLIGATOIRES :

Pour tous les éléments à numériser.

Recto/verso carte d'identité ou passeport.

Questionnaire médical : A imprimer, faire remplir et tamponner par votre médecin traitant puis à numériser.

Extrait de casier judiciaire : à commander ici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1420> Datant de moins 3 mois. Peut être transmis plus tard dès réception.

2 références de garde d'enfants, provenant de parents (hors de votre famille) pour qui vous avez effectué des gardes d'enfants, d'un responsable de crèche ou de centre de loisirs pour enfants avec qui vous avez travaillé (références de collègues non acceptées). Si vous n'avez pas 2 références, merci de nous contacter. Les recommandations devront être directement remplies en ligne et sont disponibles sur ce lien :

https://forms.zohopublic.com/virtualoffice1679/form/Reference/formperma/CG4HjE020F9mG1403_6aK_193

Nous vous invitons à cliquer sur ce lien, le copier, le transmettre par email à vos référents et à leur demander de vous prévenir une fois le formulaire rempli (en raison d'un nombre important de demandes, nous reviendrons vers vous uniquement une fois le dossier complet réceptionné). Une vérification téléphonique de cette référence sera effectuée.

Une lettre en anglais (italien ou espagnol selon la destination choisie) destinée à une famille type, pour vous présenter, expliquer votre projet et les raisons pour lesquelles une famille d'accueil devrait vous choisir. A taper et envoyer sous **format Word**.

Un montage photos sous format **Power Point** ou **Pdf** incluant de petites légendes, dans la langue du pays choisi : il suffit d'y inclure quelques photos de vous (5 à 8 maximum), en présence si possible d'enfants, de vos proches, afin de donner un aperçu de votre personnalité. A faire sur ordinateur.

Lire soigneusement les conditions du programme ci-après. Pour tout dossier reçu, nous considérerons que vous avez compris et accepté ces conditions, ainsi que les engagements d'un jeune au pair.

FACULTATIFS :

Attestation de Premier Secours.

Recto du permis de conduire.

BAFA.

2^{ème} étape

Transmission des éléments et finalisation de l'inscription en ligne

Vérifiez que votre dossier est complet.

Vérifiez auprès de vos référents, que la recommandation a bien été remplie.

Remplissez le formulaire d'inscription en ligne ici :

<https://forms.zohopublic.com/virtualoffice1679/form/AuPairApplicationForm/formperma/Bh404449G4912bG4h1bej40m1>

Conditions : Programme Au Pair

Modes de Paiement & Frais de programme

- Frais d'agence à régler par autorisation de prélèvement (par carte - système sécurisé).
- Acompte de 150 € à régler avant l'entretien. Remboursés en cas de candidature refusée (hors 75 € de frais de dossier).
- Frais restants encaissés comme suit :
 - 50% au démarrage des recherches.
 - 50% restants sur confirmation de placement (sur confirmation d'une offre de la part d'une famille, après le 3e entretien proposé ou organisé, ou en cas d'annulation de la part du candidat après avoir reçu une offre de placement au pair ou au moins 3 propositions d'entretien).
- Les frais d'agence sont non remboursables, sauf si aucune proposition d'entretien n'est faite (hors frais de dossier - voir délais et détails des conditions plus loin).
- Une preuve de ressources pourra être demandée par les services d'immigration avant l'arrivée en Australie (Min 3000 AUS\$. Compte propre ou d'un proche garant).

495€

Au Pair en Europe

OU

595 €

Au Pair en Océanie

+

25€/mois

Suivi mensuel

Abonnement «suivi mensuel» valide pour toute la durée du séjour (cf. détails plus loin).

NB: Les suppléments Express ou Express Plus seront également facturés en cas d'inscription tardive (détail ci-après).

Que se passe t-il ensuite ?

1. Nous vous informons de la réception de votre dossier (sous 2 jours ouvrés).
2. Transmission d'un test en ligne incluant quelques questions destinées à mieux vous connaître, en anglais (même pour les autres destinations, les familles souhaitent connaître le niveau d'anglais).
3. Entretien skype ou téléphonique, traitement de votre dossier et décision finale.
4. Début des recherches et entretiens avec la ou les familles : 6 à 16 semaines (sauf pour les inscriptions anticipées).
5. Confirmation de placement : signature du contrat au pair, transmission de toutes les informations nécessaires au départ et réponses aux dernières questions.
6. Départ pour Dublin, Madrid, Sydney, ou la destination de votre choix !
7. Assistance, si besoin, pendant votre séjour.

Conditions Programmes

AU PAIR

Services inclus

Estim. temps de travail

Entretien skype et traitement de votre dossier : mise en forme et traduction des notes d'entretien, vérification de vos références, relecture de votre lettre, traduction des documents nécessaires, préparation et révision de l'ensemble du dossier d'inscription. Conseils pour l'amélioration de certains éléments si nécessaire en vue d'attirer l'attention d'un maximum de familles d'accueil.



2 à 3 heures

Travail de recherche d'une famille : recherche de profils de familles (interviewées et triées par nos agents partenaires agréés, familles inscrites et engagées pour la réception d'un jeune au pair), transmission de candidature, échanges et présentation de profils, organisation d'entretiens skype avec les familles d'accueil et conseils pour bien se préparer.



10 à 30 heures

Confirmation de placement : transmission de toutes les informations relatives au départ (assurance, voyage, contrat au pair, coordonnées agent local) et réponses à toutes vos questions.



1 à 2 heures

Assistance une fois sur place : agent local à votre disposition pendant tout le séjour (langue locale), réponse à toutes questions pratiques (droits et devoirs, assurance...), conseils sur une situation à régler sur place.



Sur demande 1 heure d'assistance

Services additionnels

Estim. temps de travail & Tarifs

Entretien « blanc » : simulation entretien skype avec une famille d'accueil, en anglais. Mise en situation et rapport écrit incluant retour personnalisé et conseils pour une meilleure présentation.



1,5 heures
125 €

Consultation ou réponse personnalisée supplémentaire au delà des prestations incluses dans le service classique (ex : demande de visa en ligne avec vous).



Sur demande
75 € / heure

Services additionnels

Estim. temps de travail & Tarifs

Placement Express à confirmer **sous 6 semaines ouvrées** : à partir du dossier complet, hors délai traitement, hors 2 semaines fin d'année & 2 semaines mi-fin août, et sous réserve d'éligibilité et de disponibilité.



Supplément
150 €

Placement Express Plus à confirmer **sous 3 semaines ouvrées** : autres conditions par ailleurs égales au Placement Express ci-dessus.



Supplément
350 €

Abonnement Suivi :

- Ce service comprend un suivi supplémentaire par rapport à l'assistance classique comprise dans le service initial :
 - Nouvelles de l'agence par mail et/ou par WhatsApp chaque mois.
 - Intégration au groupe d'échanges WhatsApp (agent Work Overseas + autres participants dans le même pays).
 - Questions pratiques illimitées par mail pendant tout le séjour.
 - Transmission de conseils, idées d'activités ou sorties du mois.



Abonnement
25 € / mois

Abonnement Suivi Premium :

- Tous les services de l'«abonnement suivi» ci-dessus détaillés + :
 - 1 consultation visio par mois de suivi (sur demande) : prise de nouvelles, conseils personnalisés pour mieux gérer une situation.
 - **En cas de remplacement demandé** pour le même programme, traitement prioritaire de votre demande, - **50% sur les frais de programme, frais de dossier (75 €) & Placement Express ou Express Plus offerts** (sous condition d'éligibilité).



Abonnement
45 € / mois

Ce que nous pouvons vous garantir en tant qu'Agence

Work Overseas travaille en partenariat avec des familles d'accueil et agents partenaires agréés dans divers pays. Forts de plusieurs années d'expérience dans l'organisation de séjours au pair, nous connaissons bien la demande des familles d'accueil et le fonctionnement des agences et associations au pair, qui s'adaptent toutes à la demande des familles.

Ainsi, c'est en toute transparence que nous pourrons vous exposer ce à quoi vous pouvez vous attendre en choisissant de partir en tant que jeune au pair via notre agence de placement à l'étranger :

- Tous les services exposés ci-dessus (conseils, préparation du dossier au pair de sorte à trouver une famille d'accueil, informations pratiques sur l'assurance, le système de santé à l'étranger, les démarches administratives, ...).
- La garantie que la famille d'accueil existe (contrairement à un site de mise en relation directe entre familles d'accueil et jeunes au pair), après vérification de leur identité par un correspondant local.
- Une plus forte implication des familles d'accueil dans leur recherche d'un jeune au pair (familles inscrites en agence et engagées finan-

cièrement) et donc très peu de chances qu'elles annulent votre séjour une fois le voyage réservé.

- Dans les rares cas où une famille d'accueil devrait annuler le séjour du jeune au pair une fois le voyage réservé (cas de force majeure), une nouvelle recherche de famille s'effectuera en urgence (sans frais).

- Toutes les familles d'accueil sont interviewées par un correspondant local agréé, informées sur l'importance de respecter la charte qualité « accueil jeune au pair » et acceptées seulement si elles démontrent un réel intérêt pour un échange culturel. Ainsi, tous nos jeunes au pair ont toujours été assurés d'avoir leur propre chambre, d'être accueillis comme convenu à leur arrivée, d'éviter une arnaque financière (type famille fictive), et de percevoir leur argent de poche (qualité des familles non assurée hors agence).

- Vérification que la famille d'accueil habite dans un lieu permettant l'accès à une école de langues et à toutes les commodités via, au moins, les transports en commun.

- Vérification du domicile de la famille d'accueil via photos ou visite virtuelle.

- Double vérification Work Overseas qui revoit les profils et pourra refuser certaines familles d'accueil si nous estimons qu'elles ne conviendront pas à l'accueil d'un jeune au pair.

- Mise à disposition d'un réseau de jeunes au pair sécurisé lorsque disponible (inscriptions contrôlées, pas de personnes extérieures au programme au pair).

- Présentation de plusieurs familles d'accueil et présentation du profil du jeune au pair à un minimum de 30 familles, proposition d'un à trois entretiens skype avec des familles d'accueil différentes, permettant de poser toutes les questions supplémentaires souhaitées afin d'évaluer à nouveau sa future famille (possibilité de refuser une famille).

- Conseils pratiques avant et pendant le séjour, réponse à toutes questions et conseils en cas de mésentente avec la famille d'accueil une fois sur place.

Malgré toute notre bonne volonté, une telle expérience engageant des personnes, certains

points sont en dehors de notre contrôle et ne peuvent être garantis. Voir dans le paragraphe ci-dessous.

Les limites de nos pouvoirs

Les points ci-dessous ne peuvent être garantis :

- Une famille 100 % parfaite avec qui vous vous entendrez à merveille (l'alchimie entre les personnes est difficile à évaluer avant d'être sur place - les familles ne peuvent être vérifiées que dans la limite du possible).

- Des enfants sages et écoutant vos consignes.

- Le comportement de tierces personnes. En cas de retour négatif sur le comportement d'une famille à votre égard, nous le prendrons en compte et nous vous apporterons toute l'aide possible. Toutefois nous ne sommes pas en mesure de contrôler le comportement de tiers et ne pouvons pas nous porter garants des faits et gestes des jeunes au pair ni des familles d'accueil. En cas d'incident, nous comptons sur nos jeunes au pair pour nous en informer mais ne pouvons être tenus pour responsables.

- Une visite en personne de chaque domicile n'est possible qu'aux États-Unis. Ailleurs dans le monde, les familles sont contrôlées par tous moyens possibles mais ne peuvent pas toujours être visitées. Les frais de déplacement engagés décupleraient les frais d'agence pour chaque candidat sans meilleur résultat au final (vérification de l'état du domicile qui peut changer par la suite, mais toujours pas de possibilité de garantir le comportement des parents et des enfants ni l'intégration du jeune au pair).

- Un séjour facile et une intégration rapide. Les débuts sont souvent difficiles : barrière linguistique, ennui les premiers temps avant de se créer de nouvelles amitiés, difficultés de communication, différences culturelles, caprices d'enfants ou difficultés pour les gérer ...

- Un changement de famille : nous devons au

préalable et rapidement être prévenus d'un éventuel problème, afin de vous offrir une chance de le régler avant d'envisager un changement de famille. Il ne sera possible que si toutes les solutions ont été épuisées pour résoudre la situation. Un changement de famille ne pourra s'effectuer pour des raisons pouvant se retrouver ailleurs (ex : enfants difficiles) ou connues avant le départ (ex : l'âge des enfants ne me convient finalement pas). En cas de reprise des recherches, nous mettrons tout en œuvre pour aider le jeune au pair mais ne pourrions pas garantir la disponibilité de familles d'accueil en cours d'année. Les candidats devront poser toutes les questions qu'ils estiment importantes avant d'accepter une famille.

Conditions d'encaissement

- Inscription en ligne.
- Les frais de programme seront encaissés en 3 étapes (avant l'entretien, au démarrage des recherches, et une fois la famille trouvée), par prélèvement via carte bancaire (système de paiement sécurisé) ou par règlement en ligne à l'inscription. Une autorisation de prélèvement vous sera demandée afin de finaliser votre dossier :
- Acompte de 150 € à régler avant l'entretien. Remboursés en cas de candidature refusée (hors 75 € de frais de dossier).
- Frais restants encaissés comme suit :
 - 50% au démarrage des recherches.
 - 50% restants sur confirmation de placement (proposition d'une offre de la part d'une famille, après le 3e entretien proposé ou organisé, en cas d'annulation de la part du candidat, ou de non-réponse à 3e proposition d'entretien ou d'une offre de placement). En cas de refus d'une offre de placement correspondant aux critères validés, le solde des frais de programme sera encaissé mais les recherches continueront jusqu'à proposer une autre offre de placement en famille. Les délais pourraient alors être rallongés et les frais versés ne seront pas remboursés. Toutefois Work Overseas mettra tout en œuvre pour proposer

d'autres entretiens jusqu'à obtenir une seconde offre dans les meilleurs temps. En cas de refus d'une seconde offre de la part du candidat, Work Overseas évaluera la possibilité d'entamer de nouvelles recherches avant de se prononcer et exposera les conditions.

- Les frais d'agence sont non remboursables, sauf si aucune proposition d'entretien n'est faite dans les délais nécessaires, soit jusqu'à 16 semaines de délai de recherche (à partir du dossier complet et traité). Pour les personnes s'inscrivant en avance, une place sera réservée pour le mois de départ demandé. Certaines familles commencent leurs recherches quelques semaines voire quelques jours avant la date de départ souhaitée. Ainsi les propositions pourraient commencer peu avant le départ et les frais versés ne seront pas remboursés en cas d'annulation dans l'attente de ces propositions.
- En cas de non-transmission d'éléments manquants au dossier, de manque de disponibilité ou de communication de la part du candidat, Work Overseas pourrait décider d'arrêter les démarches, sans remboursement des frais versés. Ainsi, si le candidat met trop de temps à finaliser son dossier, ses possibilités de départ seront remises en cause et les acomptes versés ne seront pas remboursés.
- Work Overseas se réserve le droit de refuser de faire passer un entretien à un candidat, notamment en cas de doutes quant aux possibilités de placement. Dans ce cas, il sera totalement remboursé de l'acompte versé.
- L'agence s'engage à :
 - Proposer un à trois entretiens avec des familles d'accueil différentes, pour des postes correspondants aux critères validés avec l'agence. Le solde des frais de programme sera encaissé sur proposition d'une offre de placement correspondant aux critères donnés par le candidat, ou après trois entretiens proposés. Les candidats sont généralement placés suite au premier ou deuxième entretien, voire troisième dans quelques cas. Le candidat devra confirmer sa disponibilité pour un entretien dans les 24 heures, et se libérer dans les 48 heures pour le passer. Sans cela, la proposition d'entretien pourra être annulée.
 - En cas d'échec au troisième entretien organisé avec une famille d'accueil (ou non réponse /

réponse hors délai entraînant une annulation) le solde du programme sera débité et non remboursé. Les recherches se poursuivront mais pourront être menées en dehors du délai classique de placement et sans garantie de pouvoir proposer un quatrième entretien.

- En cas de refus d'une offre de placement suite à un entretien, les frais d'agence seront dus et non remboursables mais une seconde recherche sera entamée (si refus justifié). En cas de 2e proposition non offerte dans les temps souhaités, les frais d'agence ne seront pas remboursés. Le candidat devra alors envisager un départ hors du délai initialement demandé. Work Overseas fera tout son possible pour proposer un autre entretien rapidement.

Modes de paiement

- Frais d'agence à régler par prélèvement sur compte ou en ligne par carte bancaire à l'inscription (via autorisation par carte bancaire et système de paiement sécurisé). Les chèques ne sont pas acceptés. En cas de prestations complémentaires à régler à l'étranger (ex : cours d'anglais ou logement), les versements pourront se faire directement sur le compte du partenaire, par carte bancaire ou virement bancaire international (frais de transfert éventuellement appliqués à la charge du candidat).

Délai de placement, validation de critères et conditions d'annulation

Les délais de placement vont de 6 à 16 se-

maines, hors traitement du dossier complet et hors délais d'obtention de visa lorsque nécessaire.

En cas d'inscription plusieurs mois avant la date de départ souhaitée, une place sera réservée au sein de l'agence pour le programme au pair. En revanche, une famille ne pourra pas toujours être trouvée plusieurs mois en amont. Certaines familles commencent leur recherches à la « dernière minute ». Les détails du placement pourront être transmis au plus tard 2 jours avant le départ (+/- 1 mois). Un départ aux dates précises souhaitées ne peut pas toujours être garanti. Les familles seront recherchées en fonction de la disponibilité du candidat. Ainsi la date de départ pourra varier de quelques jours/semaines en fonction de l'évolution des recherches, des propositions faites par les familles d'accueil et du retour suite aux entretiens.

En cas d'annulation de la part du candidat :

Les frais d'agence restent dus, cela en raison du travail engagé et du fait qu'une place aura été réservée au détriment d'un autre candidat.

En cas d'échec aux 3 entretiens (ou refus de les passer / absence de réponse dans les délais), les recherches continueront mais pourront se dérouler hors du délai de placement. Les frais de programme restent dus et non remboursables. Le candidat pourra demander des conseils à l'agence pour maximiser ses chances de réussite.

Les cas suivants seront assimilés à une annulation de la part du candidat et entraîneront un arrêt automatique des recherches, sans remboursement des frais d'agence :

- disponibilité faible ou nulle pour les entretiens, ou délai de plusieurs jours avant de pouvoir parler à une famille d'accueil.

- non réponse aux propositions ou réponse après 24 heures (encaissement de la totalité du programme en cas de non-réponse à une proposition d'un troisième entretien ou d'une offre de placement en famille suite à un entretien).

- difficultés à joindre le candidat : ne recontacte pas l'agence rapidement suite à un mail ou message vocal. Manque de communication et de réactivité.

- plusieurs messages ou mails laissés sans réponse pendant plus de 48 heures.

- changement des critères initiaux compromettant les recherches. Les recherches pourront continuer sans garantie de placement.

Autres situation pouvant entraîner l'arrêt des recherches ou du suivi sans remboursement :

- non-suivi des conseils de Work Overseas : préparation aux entretiens, conseils, suivi des délais pour répondre aux propositions.

- réservation du voyage, prise de visa, réservation de logement, ou toute autre démarche effectuée de sa propre initiative, sans le feu vert écrit de l'agence.

- non-transmission des détails de voyage une fois le placement trouvé, dans les délais demandés, même si le départ est prévu dans plusieurs semaines. En cas de non-transmission de toutes les informations demandées, la famille pourra annuler le placement et l'agence Work Overseas ne pourra tenue responsable, ni des frais engagés liés au voyage. Les frais d'agence ne seront pas remboursés. En cas de reprise des recherches, à la seule discrétion de l'agence, les frais de placement seront facturés à nouveau.

- intervention d'une tierce personne dans la procédure d'inscription ou de recherche (parents, professeur ...) ou arrivée chez la famille accompagné de ses parents ou de toute autre tierce personne, pouvant émettre des doutes quant à la maturité du candidat, sa capacité à gérer sa demande seul en tant qu'adulte et ainsi à gérer des enfants à l'étranger. De ce fait, en cas de doute, notamment de la part d'une famille d'accueil, entraînant l'annulation du placement après la confirmation et la réservation du voyage, Work Overseas ne sera pas responsable des frais liés au séjour et n'effectuera aucun remboursement. Toute nouvelle recherche sera lancée à la seule discrétion de l'agence et sera également facturée en supplément.

- attitude négative ou non flexible une fois les recherches commencées, mauvaise foi, mensonge sur le dossier ou tout autre élément ayant été caché et qui serait révélé au cours de

la procédure de recherche.

- familles contactées sans autorisation.

- transmission d'informations sur une ou plusieurs familles, ou sur tout autre contact (logement, partenaires, agents ...) provenant du réseau Work Overseas, à une tierce personne, publication sur internet ou assimilé.

- non-transmission des détails de voyage dans les délais demandés, même si le départ est prévu dans plusieurs semaines.

Les cas détaillés ci-dessus pourront conduire à l'annulation du placement, sans garantie d'une reprise des recherches. Aucun remboursement ne sera alors consenti.

Suivi & Assistance

L'agence Work Overseas reste joignable pendant toute la durée du séjour, directement et/ou via les agents à la disposition du candidat. En cas de difficultés rencontrées sur place, nous vous invitons à nous en faire part dans les meilleurs délais et à contacter votre agent local. Notre service comprend une assistance sur demande et nous mettrons tout en œuvre pour vous apporter la meilleure solution possible. Pour les personnes souhaitant un suivi plus soutenu et supérieur à l'assistance initiale comprise dans les frais de programme, elles pourront souscrire à un abonnement «suivi» ou «suivi premium», détaillé en début de document. Elles pourront alors bénéficier de tous les avantages prévus par ces abonnements dès leur souscription, et pour toute la durée du séjour. Ces abonnements sont sans engagement. En cas de fin anticipée de séjour, ou de volonté de résilier l'abonnement, le candidat devra prévenir Work Overseas par email à contact@workoverseas.fr au plus tard 7 jours avant la date de renouvellement son abonnement. Dès lors son abonnement sera annulé et les prélèvements futurs suspendus.

Demande de changement de placement

L'agence Work Overseas organisera un placement en famille d'accueil pour le compte du candidat et lui transmettra autant d'informations que possible sur son placement. L'agence met également tout en œuvre pour proposer les meilleures conditions possibles. Les placements sont toutefois vérifiés dans la limite du possible et du raisonnable. Une partie des familles d'accueil de nos partenaires sont visitées. Toutefois, l'agence ne pourra jamais visiter toutes les familles proposées avant chaque placement. Dès lors, en cas de situation non conforme à la situation prévue, le candidat devra prévenir l'agence par email et/ou par téléphone/WhatsApp dès son arrivée et en priorité, son agent relais à l'étranger, afin de pouvoir apporter une solution. Le candidat devra signaler tout problème à l'agence dans un délai maximum de 3 semaines à partir de son arrivée. Dès lors, si aucune solution ne peut lui être apportée, et si le placement proposé par l'a famille ne correspond aux accords initiaux, Work Overseas pourra entreprendre de nouvelles recherches gratuitement (sous réserve d'éligibilité et si aucun retour négatif ni faute n'a été reporté). Passé le délai de 3 semaines après l'arrivée, une assistance sera toujours apportée, mais toute demande de remplacement sera facturée au tarif en vigueur.

Par ailleurs, si le candidat souhaite changer de placement car ce dernier ne lui semble pas convenir parfaitement à ses attentes, parce que ses objectifs, ses disponibilités ou ses projets ont évolué, ou pour toute autre raison (hors placement non conforme signalé dans les 3 semaines suivant son arrivée), une nouvelle recherche pourra être entreprise, à la seule discrétion de l'agence et sous réserve d'acceptation. Dès lors, toute nouvelle recherche sera facturée au tarif plein en vigueur (hors

75 € frais de dossier), sauf si le candidat s'est abonné au service «suivi premium» avant son départ et ne l'a pas suspendu au cours de son séjour. Dans ce cas et en cas de remplacement demandé et accepté, il profitera d'une remise de 50% sur ses frais de programme (pour le même séjour et dans la continuité du premier placement). Les suppléments Express, si applicables, lui seront également offerts.

Annulation de placement par la famille, fin de séjour anticipée et assurance

Les annulations de la part des familles d'accueil une fois le placement confirmé sont très rares et résultent de situations exceptionnelles de force majeure. Dans ce cas-là, l'agence s'engage à reprendre les recherches d'une nouvelle famille d'accueil et, même si elle ne peut garantir le résultat, elle fera le maximum pour traiter la demande du candidat en priorité et lui proposer d'autres entretiens dans les meilleurs délais. Toutefois un départ le jour initialement prévu ne peut être garanti et Work Overseas ne peut être tenue pour responsable en cas de perte du billet d'avion / train. Le candidat est responsable de souscrire à une assurance voyage s'il le souhaite et l'agence ne peut être responsable d'une annulation de la part de la famille d'accueil. Elle ne pourra qu'assister le candidat au mieux en reprenant les recherches de manière active.

Un séjour au pair est un accord moral pouvant être terminé à tout moment sans justification ni compensation financière (avec préavis de 5 à 14 jours, raccourci en cas de faute). En cas de renvoi du candidat par la famille d'accueil, Work Overseas ne pourra être tenue pour responsable et ne fournira aucune compensation

financière au candidat. Dans certains cas seulement et en fonction des familles disponibles et périodes de l'année, Work Overseas pourra décider de reprendre les recherches d'une nouvelle famille, si le candidat n'a pas commis de faute et fait preuve de bonne foi. Toute nouvelle recherche sera facturée. Work Overseas ne pourra garantir de proposer de nouvelles familles dans un délai de 14 jours et le candidat devra envisager un retour anticipé en France à ses frais. Work Overseas ne pourra pas non plus être tenue pour responsable des engagements pris par le candidat (ex : cours d'anglais payés en avance et non remboursés, inscriptions diverses...). En cas de renvoi, la famille ne sera pas non plus responsable financièrement des frais engagés par le jeune au pair.

En cas de difficulté au sein d'une famille d'accueil, le candidat devra prévenir l'agence au pair locale et Work Overseas dans un délai de 3 jours maximum pour qu'une solution puisse être apportée. Le jeune au pair devra appeler l'agent local mis à sa disposition dans son pays d'accueil, laisser un message vocal et envoyer un mail à l'agent local et à Work Overseas pour le prévenir de cet appel.

Clauses de renvoi ne donnant pas lieu à une reprise de recherche

Les situations suivantes (mais pas uniquement - liste non exhaustive) pourront entraîner le renvoi du jeune au pair avec préavis de 5 à 14 jours sans remplacement de l'agence (délai raccourci en cas de faute et renvoi immédiat en cas de faute grave) :

- Accueil d'un étranger au domicile de la famille sans accord préalable et autorisation écrite.
- Emprunt ou vol des affaires personnelles de la famille d'accueil sans autorisation.

- Utilisation non autorisée d'internet, téléphone ou autre.

- Révélations d'informations privées sur la famille d'accueil à des tierces personnes et notamment publication sur internet par exemple via les réseaux sociaux.

- Contraventions reçues chez la famille contractées par le jeune au pair (stationnement, dépassement de limitation de vitesse...).

- Non-respect des consignes d'éducation données par les parents vis-à-vis de leurs enfants.

- Emmener le ou les enfants en retard à l'école à plusieurs reprises.

- Informations dissimulées à la famille d'accueil notamment concernant leurs enfants...

Sont considérées comme faute grave pouvant entraîner le renvoi immédiat du jeune au pair :

- Surf internet / sms répétés alors que les enfants sont sous la surveillance du jeune au pair.

- Mensonge, révélation d'un fait caché à l'agence ou à la famille d'accueil.

- Lever la main sur un enfant, l'insulter ou hausser fortement le ton, le punir sans autorisation des parents, le tirer par le bras ou tout autre geste déplacé. Le jeune au pair devra vérifier avec la famille d'accueil en début de séjour les méthodes qu'il peut appliquer avec leurs enfants.

- Oublier d'amener ou d'aller chercher un enfant à l'école ou à toute autre activité, ou être en retard et ne pas prévenir les parents ni l'école.

- Laisser un enfant seul ou sans surveillance, ne serait-ce que pendant quelques secondes.

- Fumer pendant le séjour au pair alors que le jeune au pair s'est déclaré non fumeur.

- Visionner des sites interdits chez la famille d'accueil... (liste non exhaustive).

Conditions de reprise des recherches

d'une famille d'accueil

En cas de difficultés au sein de la famille d'accueil, le jeune au pair devra en informer en priorité son agent local et Work Overseas. Une solution sera recherchée en vue de rétablir la situation. En cas de grande incompatibilité entre la famille d'accueil et le jeune au pair, les recherches pourront reprendre sans garantie de trouver une nouvelle famille d'accueil, et sur étude de la demande de remplacement de la part du jeune au pair. Ce dernier devra avoir prouvé qu'il a mis tout en œuvre pour résoudre la situation au sein de sa famille d'accueil actuelle et qu'aucune solution supplémentaire ne peut être trouvée. Toute nouvelle recherche sera facturée, sauf en cas de problème signalé dans les 3 semaines après l'arrivée, et après avoir tenté de résoudre la situation.

Un délai d'adaptation est nécessaire. Une demande de reprise de recherches d'une nouvelle famille ne pourra être faite avant 6 semaines après l'arrivée au sein de la famille d'accueil. Si le candidat se rend rapidement compte qu'un séjour ne sera pas fait pour lui, il pourra donner son préavis à la famille d'accueil et rentrer en France.

Une reprise des recherches d'une famille d'accueil ne pourra pas être envisagée :

- en cas de faute de la part du candidat,
- en cas de difficultés classiques d'un séjour au pair pouvant être rencontrées dans une autre famille : enfants faisant des caprices par exemple, petits désaccords du quotidien...
- en cas d'insatisfaction par rapport à la situation géographique, d'ennui, de critères connus avant le départ qui ne correspondent plus au jeune au pair (ex : âge des enfants). Le candidat est responsable de la vérification de tous les critères sur la famille d'accueil avant d'accepter une confirmation de poste.

Assurance Au Pair

Le jeune au pair sera responsable d'être couvert pour la santé, la responsabilité civile, le voyage (annulation ou report), les bagages, quelques jours en auberge de jeunesse en cas de remplacement, le rapatriement et le remboursement d'objets endommagés par mégarde chez la famille d'accueil. Les assurances françaises ne couvrent généralement pas à l'étranger pour une durée supérieure à 90 jours. Work Overseas conseillera le candidat à ce sujet. L'assurance responsabilité civile valable pour toute la durée du séjour est obligatoire. L'assurance santé est également obligatoire hors Europe.

Rappel des conditions générales d'un séjour Au Pair

- Le jeune au pair aura sa propre chambre et partagera la salle de bain.
- Il sera nourri, logé et recevra de l'argent de poche hebdomadaire dont la somme sera confirmée dans le contrat au pair.
- Un séjour au pair est un échange culturel et n'ouvre aucun droit ni indemnité. Dans certains pays le cadre du séjour au pair est légalisé et/ou soumis au droit du travail.
- Le candidat aura les enfants à sa charge : les préparer le matin, s'en occuper après l'école, et devra participer aux tâches ménagères à hauteur de 10 heures par semaine.
- Les frais de voyage, de visa, assurance, cours de langues seront à la charge du jeune au pair.
- Le jeune au pair sera redevable des factures lui incombant (factures pour appels personnels, contraventions ...), même après son départ.

Engagement du jeune Au Pair (à lire soigneusement pour confirmation)

En tant que futur jeune au pair, je :

- confirme avoir lu, compris et accepté totalement et sans réserve les conditions ci-dessus. En cas de doute, je contacterai l'agence.
- ai vérifié que mon profil correspond aux conditions indiquées sur le site www.workoverseas.fr avant de transmettre mon dossier et suis pleinement conscient des conditions d'encaissement.
- confirme avoir conscience que je ne pars pas en vacances ; que les conditions d'un placement en tant que jeune au pair peuvent être difficiles. Je ferai de mon mieux pour m'adapter et suivre les consignes des parents.
- confirme avoir assez d'expérience pour gérer les enfants d'une famille d'accueil à l'étranger et me sentir capable de mener cette mission à bien.
- confirme être certain de pouvoir m'engager sur les dates données et jusqu'à la fin du séjour et ne pas quitter la famille d'accueil pour une raison extérieure avant la fin de mon contrat (recherche d'emploi avant la fin du séjour, retour en France anticipé pour d'autres projets...).
- m'engage à fournir uniquement des informations avérées et aucun document truqué.
- m'engage à ne pas recommander la famille à toute autre personne, à ne publier aucune information sur les familles ou contacts du réseau Work Overseas sans l'autorisation écrite de l'agence.
- ai conscience que le séjour au pair n'est pas toujours facile et que l'agence ne peut me garantir le comportement de la famille d'accueil malgré toutes les vérifications faites. En cas d'incompatibilité, je préviendrai l'agence dans les délais impartis pour recevoir les conseils nécessaires mais une nouvelle famille ne pourra pas être garantie.
- ai conscience que les enfants pourront être difficiles, que je devrai m'adapter aux règles d'éducation de la famille qui seront différentes des miennes.
- ai compris que l'agence ne pourra pas m'aider si je ne préviens pas rapidement d'un éventuel problème par mail et par téléphone.
- ne serai pas replacé en cas de faute.
- ne devrai jamais fumer pendant le séjour si je me suis déclaré non fumeur, ne pas fumer chez la famille ni devant les enfants si je suis placé dans une famille d'accueil acceptant les jeunes au pair fumeurs.
- ne devrai jamais laisser les enfants sans surveillance, employer des mots ou gestes déplacés à leur égard.
- ai compris que Work Overseas ne traitera à aucun moment et pour aucune raison, de ma recherche avec une tierce personne (parents, professeurs...) que ce soit pour le paiement des frais d'agence, la recherche d'une famille, la résolution d'un problème ou tout autre sujet.
- ai compris que mon placement, même si déjà confirmé pourra être annulé sans remboursement dans les cas suivants : non-transmission à l'agence des détails de voyage ou toutes autres informations réclamées dans les délais impartis, arrivée chez la famille d'accueil accompagné de ses parents ou toute autre tierce personne, intervention d'un tiers une fois le placement confirmé.
- ai compris que le séjour au pair est un échange culturel et non un emploi salarié (sauf cas exceptionnels) et que, de ce fait, aucun droit ne sera ouvert (cotisations, chômage...). Le contrat signé n'a aucune valeur légale.
- m'engage à m'occuper des enfants du mieux possible en respectant les consignes.
- préviendrai les parents le plus rapidement possible en cas d'incident / d'accident survenu avec les enfants ainsi que les secours en fonction de la gravité de la situation.
- n'inviterai personne chez la famille d'accueil sans autorisation écrite.
- n'emprunterai pas les affaires personnelles de la famille d'accueil sans autorisation.

- serai responsable de tous frais engagés (cours d'anglais, inscriptions diverses ...) et ne pourrai tenir la famille ni l'agence pour responsables en cas de fin anticipée de séjour.
- serai responsable du règlement des cours, visa, voyage et assurance ou tous autres frais liés au séjour.
- m'engage à être suffisamment assuré à l'étranger pendant toute la durée de mon séjour et à fournir à l'agence une preuve de ma couverture assurance. A défaut, je serai redevable de tous dommages causés ou frais engagés.
- devrai participer aux tâches ménagères à hauteur de 10 heures par semaine.
- préviendrai la famille d'accueil en cas de retard ou si je ne dors pas à leur domicile, et ce, même si je suis en congé afin qu'ils ne s'inquiètent pas.
- m'engage à suivre les consignes de la famille et de l'agence et à ne surtout pas réserver mon voyage avant le feu vert écrit de l'agence au pair.
- respecterai les règles de bonne conduite en communauté. Je chercherai à comprendre les règles de la maison dès le début du séjour.
- ai compris que toute tentative de nuire à la réputation de Work Overseas ou de ses partenaires sur internet est passible de poursuites. En cas de problème constaté, je m'engage à l'agence ou ses agents locaux pour envisager une solution possible et raisonnable.
- justifierai chaque absence par un certificat médical et je préviendrai les parents au plus tôt.
- respecterai les consignes des parents. J'ai conscience qu'en cas de retards répétés, d'absence injustifiée ou de mauvaise attitude, je pourrais être renvoyé(e) et serai non remplacé(e).
- ai compris que je suis redevable des frais d'agence conformément à ces conditions et qu'en cas d'annulation, ou non-réponse aux propositions, Work Overseas encaissera les sommes dues prévues par les présentes conditions.
- ai compris que Work Overseas n'agit qu'en tant qu'intermédiaire et met toute sa bonne volonté pour vérifier au mieux les familles d'accueil et les candidats au pair. Toutefois l'agence ne pourra être tenue pour responsable en quoi que ce soit des agissements de tierces personnes, en cas

de mensonge, dissimulation d'informations de la part du jeune au pair ou de la famille d'accueil. Seul un soutien pourra être apporté.